

Décès de l'ancien ministre des Finances

MOUSTAPHA BÂ RANGE SES DOSSIERS

- Diomaye exprime sa compassion
- Macky : «Notre pays perd un illustre fils...»
- «Jamm ak njarin» et «Takku wallu» suspendent leurs campagnes
- Amadou Ba : «Il était l'un des fonctionnaires les plus compétents que je connaisse»
- Hommage unanime des politiques



Pages 7&9

ITW : Migration, coopération...

L'ambassadeur du Sénégal à l'Ue partage ses notes

Pages 2&3



TAMBA Pour une victoire de l'opposition aux Législatives

«Samm sa kaddu» se range derrière «Takku Wallu»

Page 9



ENTRETIEN AVEC... Baye Moctar Diop, ambassadeur du Sénégal en Belgique, au Luxembourg et auprès de l'Union européenne «La migration doit être appréhendée comme une opportunité pour les pays de départ et de destination»

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal en Belgique, au Luxembourg et auprès de l'Union européenne, Baye Moctar Diop évoque l'actualité marquée par la migration irrégulière. Dans cet entretien, il aborde les relations qu'entretient le Sénégal avec l'Union européenne en matière de coopération, tout en revenant sur certains projets phares qui ont été financés grâce à l'accompagnement de l'Ue pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière, promouvoir l'emploi, entre autres. Aussi revient-il sur les accords de coopération qui lient le Sénégal à l'Ue en lien avec la migration, sur la mobilité africaine avec des instruments de l'Union africaine comme le protocole de libre circulation et celui de la Cedeao relatif à la libre circulation des personnes et des biens. Il n'a pas manqué de revenir sur les bons liens qui existent entre les Sénégalais de sa circonscription et les autorités consulaires, mais aussi le travail des autorités consulaires au profit des Sénégalais de l'étranger, notamment ceux de Belgique et Luxembourg.

Propos recueillis par Pape Moussa DIALLO (Envoyé spécial à Paris)

Avec quel regard analysez-vous la propension des jeunes Africains, notamment Sénégalais, qui partent des côtes sénégalaises pour tenter de rejoindre l'Europe par la mer ?

Je constate cette vague de départs avec beaucoup d'amertume parce que, de mon point de vue, rien ne justifie les risques que ces jeunes prennent pour tenter de rallier l'Europe. Le Sénégal n'est pas un pays en guerre, leur vie n'y est pas menacée et des opportunités d'emplois ne manquent pas. Je suis convaincu que s'ils mobilisaient autant d'efforts et de risques pour aller en Europe que pour se donner les moyens de réussir au Sénégal, la situation serait autre.

Je souhaite qu'il y ait une vraie mobilisation nationale autour des enjeux et défis de la migration irrégulière. Car il urge de faire comprendre à ces jeunes que par la persévérance et la force de leurs bras, ils peuvent réussir et s'épanouir au Sénégal ; qu'ils constituent notre atout-maître pour le développement économique et social du pays ; que l'idée qu'ils se font de la réussite en Europe ne correspond pas à la réalité ; que pour en arriver à ce niveau de réussite, les jeunes européens eux-mêmes n'ont jamais, par le passé, pris autant de risques dans leur quête de mieux-être ailleurs ; qu'ils ont plutôt besoin d'être formés aux métiers de leurs terroirs, de développer leurs capacités d'auto-emploi et d'auto-entrepreneuriat afin de tirer profit des politiques et programmes publics mis en place par le gouvernement en réponse à leurs préoccupations.

Certains estiment que c'est un échec des politiques, notamment des relations de coopération qu'entretiennent le Sénégal et l'Ue. Quel est votre avis en votre qualité de représentant du Sé-

négal auprès de l'Ue ?

C'est inexact de dire cela. Pour moi, la raison qui pousse les jeunes à partir par tous les moyens, c'est la quête d'un mieux-être ailleurs qu'au Sénégal. Répondre à une telle préoccupation est de la responsabilité du gouvernement qui le fait, du reste, avec les atouts et contraintes de divers ordres du moment. La coopération peut certes aider à cet effet. Cependant, on ne saurait lui imputer une quelconque responsabilité dans la recrudescence de ce phénomène.

En visite à Dakar en octobre dernier, la Commissaire de l'Union européenne en charge des Partenariats internationaux a informé d'un financement de 30 millions d'euros au Sénégal, s'inscrivant dans le cadre de la prévention de la migration irrégulière. Le gouvernement du Sénégal semble ne pas avoir été au courant d'un tel financement. En votre qualité de représentant permanent au sein de la Commission de l'Ue pour le compte du Sénégal, avez-vous été informé ?

Le gouvernement est forcément au courant puisque l'annonce a été faite à Dakar. Un tel appui financier est fort utile dans le contexte actuel qui voit le gouvernement accentuer ses efforts de lutte contre la migration irrégulière, notamment par la montée en puissance du dispositif mis en place par nos Forces de défense et de sécurité pour combattre le trafic de migrants. A cet égard, tout appui, de quelque nature qu'il puisse être, destiné à renforcer nos équipements de surveillance de nos côtes et de patrouilles en haute mer, est le bienvenu. J'ignore la destination exacte de ces 30 millions d'euros, mais si c'est pour accompagner le Sénégal dans la réalisation de tels objectifs, alors il faut s'en féliciter.

Quelle est la nature des relations entre le Sénégal et l'Ue ?

La coopération entre l'Union européenne et le Sénégal est présentement régie par une stratégie conjointe dont la première phase de mise en œuvre a couvert la période de 2018-2023. La stratégie conjointe sert de cadre de référence pour accompagner le Sénégal vers la réalisation de projets structurants qui relèvent des priorités de politique publique du Sénégal. Il y a ensuite l'Accord de coopération en matière de pêche durable signé en 2019 et dont le terme est fixé à la fin de ce mois de novembre. Il y a enfin un régime commercial préférentiel spécifique faisant du Sénégal le deuxième plus grand bénéficiaire du régime «tout sauf les armes» sur le continent africain. Ce régime commercial préférentiel permet à notre pays de pouvoir exporter sur le marché européen ses produits libres de droits et sans limitation.

C'est au total une coopération multiforme qui couvre différents secteurs tels que l'éducation, la formation, l'économie, le commerce, l'énergie, les transports, la santé, etc. L'Ue figure parmi les partenaires-clés de notre pays dont elle appuie certains projets, à travers l'instrument Global Gateway lancé en 2021 par la Commission européenne. Grâce à cette initiative, l'Ue a soutenu la réalisation du Bus rapid transit (Brt). Elle accompagne également le Sénégal dans sa transition énergétique, à travers le Jetp dont l'objectif est de porter notre mix énergétique à 40% d'ici à 2030. Une autre initiative phare qui mérite d'être mise en relief est le projet Madiba de l'Institut Pasteur de Dakar (Ipd) pour la construction d'un nouveau site de production de vaccins au Sénégal. Ce projet est soutenu par la «team Europe» regroupant l'Ue, ses Etats membres,



Par **Sucrè-Salé**

A Dieu Bosquier !

«Mes chers députés, vous allez me manquer...» C'était sa dernière phrase pour clore le marathon budgétaire 2023/2024 à l'Assemblée nationale où sa science faisait l'unanimité. Depuis, il y a la chute du régime et sa passation de services qui a marqué sa dernière sortie publique. Le décret divin arrive de manière inattendue, comme toujours, pour affliger tout le monde. Ceux qui l'ont côtoyé disent il n'y a pas deux qui maîtrisaient autant les finances publiques. A Dieu !



leurs agences de développement et la Banque européenne d'investissement (Bei).

Dans le domaine des infrastructures, on peut encore citer la construction du Pont de Rosso sur le fleuve Sénégal dont l'exécution est en cours avec un crédit de 22 millions d'euros de la Bei. La même Bei a accordé en septembre dernier, un prêt de 30 millions d'euros à la Banque agricole pour accompagner les petites et moyennes entreprises sénégalaises dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Ces exemples parmi tant d'autres, témoignent du dynamisme de notre coopération avec l'Ue et ses Etats membres.

Quels sont les accords de coopération qui lient le Sénégal à l'Ue en lien avec la migration dans un contexte de volonté manifeste de l'Ue d'externalisation de ses frontières avec les pays tiers et réaffirmée dans son pacte migration et asile qui doit entrer en vigueur en 2026 ?

Notre coopération avec l'Union européenne sur cette question est matérialisée par un dialogue politique et technique confiant. Ce mécanisme nous permet d'échanger régulièrement et d'aborder toutes les questions en lien avec la migration aussi bien au plan technique qu'au plan politique, en vue d'assurer une gestion concertée des flux de migrants quittant les côtes sénégalaises vers l'Europe. Cette question me permet d'ailleurs de revenir sur une précédente, relativement à la prise en compte de la question migratoire par notre coopération avec l'Ue. Il faut le dire en le soulignant avec force, parce que la lutte contre le chômage des jeunes est une priorité de premier ordre pour le Sénégal. L'Ue (la Commission et ses Etats membres) a plu-

sieurs fois accordé un appui technique et financier à des programmes publics mis en place par le gouvernement pour y faire face.

Il en est ainsi du programme d'appui budgétaire jeunesse doté d'une enveloppe financière de 70 millions d'euros de dons. Il vise à soutenir la mise en œuvre du programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes à travers quatre (04) axes dont un concerne la gouvernance de la migration, la réinsertion des migrants de retour et la réadmission. Ce programme lancé en 2022, est en cours d'exécution. Avant ledit programme, il y a eu les nombreux autres réalisés, au titre du fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique, tels que le PlaseprI/Pasped avec pour objectif de réduire la migration irrégulière grâce au soutien au secteur privé et à la création d'emplois au Sénégal. Le Projet d'appui à la réduction de l'émigration rurale et à la réintégration dans le bassin arachidier (Parerba) a également été mis en place dans le cadre de la coopération avec l'Ue, en vue de freiner l'émigration rurale en augmentant les opportunités économiques pour les ménages ruraux. Il y a aussi le Peceren, mis en œuvre dans huit régions du Sénégal pour contribuer à la réduction de la migration irrégulière par le soutien à la résilience des populations, la création d'emplois et l'accroissement des opportunités économiques pour les ménages ruraux.

On peut également citer le programme «développer l'emploi au Sénégal-tekki fii» mis en œuvre dans les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhio et Tambacounda par l'Afd, LuxDev et l'adepme pour optimiser les opportunités écono-

miques de ces localités, valoriser les réussites individuelles et proposer des alternatives à la migration irrégulière. Un dernier exemple et non des moindres est le Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (Paisd) dédié au soutien des actions de développement local et des initiatives de la diaspora sénégalaise établie dans des pays comme l'Espagne, l'Italie, la France ou la Belgique. Il faut aussi souligner l'importance des accords bilatéraux pour promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre signés entre le Sénégal et des Etats de l'Ue, notamment avec l'Espagne, ou encore des programmes de mobilité entrepreneuriale, à l'image du projet-pilote Wecco Entreprendre entre le Sénégal et la Belgique.

Au même moment que l'Ue promet la migration régulière et le respect de la dignité humaine, l'obtention de visa pour les Africains voire Sénégalais relève d'un parcours du combattant d'une part, et d'autre part elle finance des Etats qui utilisent les fonds européens pour commettre des violations sur des personnes. N'est-ce pas un paradoxe ?

Votre question révèle à elle seule toute la complexité du phénomène migratoire. Elle pourrait être ainsi reformulée : comment endiguer la migration irrégulière sans entraver la mobilité ni violer les droits élémentaires des migrants ? L'Europe et ses partenaires sont bien conscients que ce défi reste entier malgré les efforts consentis au sortir du Sommet de la Valette. C'est dire qu'il va falloir continuer la concertation autour de ces problématiques dans un esprit de compréhension mutuelle qui exclut la xénophobie et le réflexe du tout sécuritaire conduisant à la fermeture des frontières. La migration doit être appréhendée comme une opportunité pour les pays de départ et de destination. Elle appelle une gouvernance concertée qui combat les trafics et optimise ses bénéfices.

Quelle est selon vous la meilleure approche pour une meilleure gestion de la migration tenant compte du fait que la migration africaine vers l'Europe est moins importante que celle qui se fait à l'intérieur du continent ?

A mon avis la complexité de la question migratoire dont les causes comme je l'ai déjà indiqué, ne devraient pas faire l'objet d'une analyse réductrice, justifie la nécessité de multiplier les axes d'intervention en vue de rendre effectives les mesures prises pour freiner les vagues de départs. En plus de la sensibilisation, du renforcement de la gestion des frontières et de la lutte contre les trafics de migrants, il faudrait aussi continuer à prendre en charge les aspirations légitimes

des personnes tentées par l'aventure. Cela pourrait passer par la mise en place de programmes dédiés à la formation, l'employabilité et l'entrepreneuriat, ainsi que le renforcement de l'équité territoriale. A cet égard, je me réjouis des efforts du gouvernement et la volonté affichée par les autorités sénégalaises de mieux répondre aux préoccupations des jeunes en les plaçant au cœur des priorités de notre pays.

La politique restrictive de l'Ue avec l'externalisation de ses frontières dans certains Etats africains ne semble pas favoriser une meilleure gouvernance migratoire et ouvre la porte à toutes sortes de trafics. N'est-il pas temps de changer de pratique avec une gestion inclusive de cette problématique, prenant en compte les intérêts de chaque partie ?

Chacun peut avoir un point de vue sur l'externalisation des procédures d'admission et il est évident que le sujet est controversé, même pour les Etats membres. C'est dire que la bonne formule n'est pas encore trouvée. D'où la nécessité de poursuivre le dialogue avec tous les acteurs. Toujours est-il que la prise en charge efficace du phénomène ne pourrait se faire en l'absence de solutions adaptées tenant compte des causes profondes et des défis d'ordres économique, politique, sécuritaire, environnemental qui poussent ces jeunes à prendre tous les risques pour rejoindre l'Europe.

La libre circulation pose problème même en Afrique et au sein de régions comme la Cedeao malgré l'existence du protocole 1979. Cela n'est-il pas dû à un manque de volonté politique ?

Les textes fondateurs de la Cedeao consacrent la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. De plus, l'organisation continue de renforcer son arsenal juridique pour consolider cet acquis et en faire une des pierres angulaires de l'intégration sous-régionale. D'abord par des instruments tels que le Protocole A/P1/5/79 portant sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement, le Protocole A/P/3/5/82 portant code de citoyenneté de la Communauté et les protocoles additionnels relatifs à l'exécution de ces mesures. Ensuite, par l'institution d'un passeport Cedeao avec la Décision A/Dec.1/5/2000 et l'introduction, depuis 2014, d'une carte d'identité nationale biométrique. En somme, la Cedeao a créé, d'un point de vue légal et réglementaire, les conditions pour assurer la libre circulation des personnes sur toute l'étendue de l'espace communautaire.

Si maintenant avec tous ces instruments, la libre circulation des personnes n'est pas encore une réalité en Afrique de

l'ouest, alors il est légitime de se poser des questions. Le cadre pour faciliter la libre circulation des personnes existe déjà. Ce qui veut dire qu'à priori rien ne s'oppose à la mobilité des citoyens dans l'espace Cedeao. Il faudrait peut-être continuer à sensibiliser les populations sur les opportunités que représente ce large marché d'environ 400 millions de consommateurs et multiplier les initiatives transfrontalières en vue de mieux assurer l'application effective de certaines dispositions communautaires relatives à la libre circulation des personnes.

L'Union africaine à certes un cadre de gouvernance de la migration. Néanmoins, elle ne dispose pas d'une politique migratoire autour de laquelle s'accordent les Etats africains. Au regard de votre expérience professionnelle, quelle est la meilleure approche pour pallier cela et permettre une meilleure mobilité des Africains en Afrique et que les Etats africains ne négocient pas séparément avec les autres organisations du monde ?

L'Union africaine, beaucoup l'ignorent, dispose d'un Protocole sur la libre circulation des personnes. Ledit protocole a été soumis à la signature des Etats membres en 2018 à Kigali lors du Sommet extraordinaire sur la Zone de Libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Le fait que le Traité instituant la Zlecaf soit entré en vigueur et que le Protocole sur la libre circulation des personnes qui l'accompagne peine à rassembler le minimum de signatures pour entrer en vigueur, est un énorme problème. Cela démontre que le réflexe sécuritaire et le protectionnisme économique ont une certaine prégnance sur les relations interafricaines. Sur cette question, il serait pertinent de renforcer la voix des peuples africains, leur permettre de parler et d'agir pour eux-mêmes sur les sujets touchant la libre circulation des personnes. L'Ua gagnerait également à s'inspirer de l'expérience des communautés économiques régionales sur la question, tout comme il lui serait utile d'interagir plus fréquemment avec elles sur le sujet en vue d'une prise en charge coordonnée et harmonieuse de la question migratoire.

Souvent les Sénégalais établis à l'étranger se plaignent de l'inaccessibilité de leurs autorités à l'étranger. Est-ce le cas en Belgique ?

Les ambassades et consulats du Sénégal sont investis d'une mission de service public. Ce qui veut dire qu'ils ne sauraient faire l'objet, sans raisons justifiées, d'inaccessibilité pour nos concitoyens. Pour le cas de Bruxelles, mes collaborateurs et moi œuvrons à être le plus proche possible des Sénégalais

résidant en Belgique et au Luxembourg. Nous continuons également à travailler pour faciliter davantage l'accès à des services de qualité par l'utilisation des outils digitaux afin de permettre aux Sénégalais vivant dans la juridiction de disposer de toutes les informations pertinentes depuis leur lieu de résidence, sans nécessairement avoir besoin d'effectuer un déplacement.

Nous recueillons aussi les avis partagés sur les différentes plateformes de l'ambassade pour améliorer la qualité du service, mais aussi pour corriger les éventuels manquements soulevés par les usagers. L'ambassade entretient de très bons rapports avec les Sénégalais vivant en Belgique et au Luxembourg. Nous sommes en contact permanent avec toutes les associations qu'elles soient à caractère social, religieux ou autre. L'ambassade soutient les initiatives de nos compatriotes de la Belgique et de Luxembourg, et nous participons, à chaque fois que notre agenda le permet, aux activités organisées par les Sénégalais de la juridiction.

Ils sont au nombre de combien, et bénéficient-ils des initiatives étatiques en leur faveur pour favoriser leurs investissements et/ou leur retour au pays ?

La Communauté sénégalaise en Belgique est estimée à près de 7500 personnes selon les dernières données officielles dont dispose l'ambassade. Nos compatriotes résidant en Belgique, au même titre que les autres Sénégalais de la diaspora, ont accès aux initiatives du gouvernement qui leur sont dédiées. L'ambassade met à leur disposition toutes les infor-

mations pertinentes concernant par exemple le Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'extérieur ou le Fonds femmes de la diaspora. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les autres services du ministère de l'Intégration africaine et des affaires étrangères pour assurer une prise en charge diligente des dossiers transmis à nos services.

Quel message adressez-vous aux jeunes et familles des jeunes qui pensent que l'Europe est la solution en risquant leur vie ?

Comme message, permettez-moi de relayer les propos du président de la République suite au drame survenu au large de Mbour, le 11 septembre dernier. Sur les lieux du drame et s'adressant aux jeunes Sénégalais tentés par l'aventure, il avait dit : « Il n'y a pas de miracle. Tous les pays sont construits par des êtres humains. Les gens ont connu la guerre, la dictature, la famine, la pauvreté, mais ils sont restés et se sont serré la ceinture pour travailler et changer le visage de leur pays. Ceux qui étudient (les jeunes) doivent avoir la patience et savoir qu'il y a un temps de formation, d'apprentissage, d'acquisition d'expérience, de recherche du travail, avant de considérer qu'il faut aller dans ce péril de l'émigration irrégulière qui en dernier ressort ne doit pas être la solution. Patriotisme, confiance en soi et en son pays, patience, persévérance sont les maîtres-mots qui se dégagent des propos du président de la République. Je ne saurais leur recommander plus que ça comme viatique pour une vie harmonieuse.



REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE DAKAR
DEPARTEMENT DE RUFISQUE
ARRONDISSEMENT DE DIAMNIADIO
COMMUNE DE SEBIKOTANE

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ

Reference de publication : Le Quotidien N°6442 du Mercredi 21 Aout 2024

Dénomination du marché : DRPCO N° T_CS_005 : Construction de 02 salles de classe à l'école Sebissous lot (01) Construction de marché à Sebi-Gare (lot 02)

Nombre de Candidats ayant retirés le dossier : 03

Nombre d'offres reçues : 03

- ◆ FIDELE SARL
- ◆ IMMO GROUPE SENEGAL SA
- ◆ GIE VISION FUTUR

Nom et adresse entreprise attributaire définitivement par lot; Montant attribué

| N° LOT | INTITULE MARCHÉ | ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE | ADRESSE ET TELEPHONE | MONTANT DE L'OFFRE RETENUE F CFA TTC |
|--------|---|-------------------------|--|--------------------------------------|
| LOT 01 | Construction de 02 salles de classe à l'école Sebissous | GIE VISION FUTUR | Villa N°15 Cité Jean Lefebvre Ouest Foire 77 459 54 93 | 24 910 579 |
| LOT 02 | Construction de marché à Sebi-Gare | GIE VISION FUTUR | Villa N°15 Cité Jean Lefebvre Ouest Foire 77 459 54 93 | 34 330 165 |

Délai d'exécution : 90 Jours

La publication du présent avis, est effectuée en application de l'article 81, alinéa 3 du code des marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'autorité contractante, puis un deuxième temps d'un recours auprès du comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des marchés publics, en vertu de l'Article 87 dudit code.

L'Autorité contractante doit procéder à la publication immédiatement après avoir approuvée la décision d'attribution.

Le Maire
Alioune POUYE

CANCER Célébration d'Octobre rose**Questions autour de l'organisation**

En période d'Octobre rose, les manifestations se multiplient un peu partout. Mais, l'absence de ligne claire provoque des couacs dans l'organisation de ce mois consacré à la prise en charge du cancer.

Par **Justin GOMIS**

Le modèle d'organisation d'Octobre rose au Sénégal est parsemé de couacs. C'est l'avis du Dr Oumar Gassama, gynécologue obstétricien, enseignant-chercheur à l'université Cheikh Anta Diop. Il cite la stratégie de Nabil Choucair pour montrer la meilleure voie dans la prise en charge des malades. «Les postes de santé ont déjà organisé des activités de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus. Les malades pour lesquelles le résultat est positif viennent aujourd'hui au centre de santé de Nabil Choucair pour confirmation. C'est pour voir si réellement ces résultats sont positifs ou négatifs. C'est

pourquoi nous avons organisé cette journée. Je pense que les gens doivent suivre le modèle de Nabil Choucair dans tous les districts du Sénégal et dans toutes les directions régionales du Sénégal.» Mais, il nourrit des regrets. «C'est une anarchie, un tintamarre. Les gens font ce qu'ils veulent, il n'y a pas d'organisation. Les malades sont laissées en rade. Imaginez-vous sur 100 malades considérées comme positives, en réalité il n'y a que deux ou trois qui sont positives.» Selon lui, le dépistage est mal fait, même dans les entreprises. «C'est un problème d'organisation. C'est de l'anarchie alors que le cancer demande de la rigueur, de l'organisation. Mais, ce n'est pas organisé. Ça part dans tous les sens. Les gens préfèrent faire du tintamarre.»

En plus de cette anarchie dans l'organisation d'Octobre rose, il dénonce aussi un manque de formation des personnes chargées de faire les tests. L'enseignant-chercheur à l'Ucad s'exprimait lors de la célébration d'Octobre rose dans le District nord polarisé

par le centre de santé Nabil Choucair. «Nous avons reçu des malades qui viennent de partout, de la Médina, du Plateau, de Keur Massar», ajoute-t-il.

Absence de référentiel

En écho, Mme Ndiaye Marième Guéye, sage-femme d'Etat au poste de santé des Hlm Grand-Yoff, évoque un problème de formation des personnels, qui doivent détecter des lésions pré-cancéreuses chez les patientes. «En général, Octobre rose c'est pour le cancer du sein, mais on est obligé d'en profiter pour parler du cancer du col de l'utérus. Ce sont les deux cancers qui fatiguent le plus les femmes. Il faut des examens de dépistage de routine à Nabil Choucair. On ne doit pas attendre Octobre rose pour penser au cancer féminin», a-t-elle soutenu. Selon la sage-femme, «on doit pouvoir faire l'examen du sein de la femme, que ce soit une femme enceinte ou une femme qui vient en consultation, lui apprendre à faire l'autopalpation des seins pour détecter une anomalie. Quand il y a une anomalie, il faut demander le bilan et suiv-

re la patiente jusqu'à satisfaction. C'est valable pour le cancer du col. Il faut profiter des consultations de masse pour dépister les femmes. Il faut aussi les sensibiliser, surtout lors des campagnes de masse, pour les examiner et déterminer les lésions pré-cancéreuses. Quand il y a un col suspect, il faut demander une coloscopie pour avoir une confirmation. S'il y a confirmation, on fait le traitement avec ablation. La malade est soignée dare-dare. En dehors de la consultation, il y a le vaccin contre le Hpv. Tout le monde peut bénéficier maintenant du vaccin pour la prévention. C'est une maladie coûteuse qui tue», rappelle-t-elle.

Face à cette situation, elle insiste sur le besoin de formation. «Il y a un problème de formation du personnel. Tout le monde dépiste à Octobre rose alors que beaucoup n'ont pas reçu la formation adéquate pour faire l'examen et font peur aux femmes. Quand on leur dit que c'est suspect, elles commencent à penser à certaines choses alors qu'en réalité, elles n'ont rien. Cela nécessite une formation de tout le personnel médical. Il faut renforcer les compétences et faire la pratique», suggère Mme Ndiaye.

C'est dans ce sens que Dr Gassama exige que ces gens soient formés et bien outillés pour faire leur travail. Suffisant pour inviter l'Etat à aider les malades à bénéficier

d'une couverture maladie universelle. Il invite le ministère de la Santé à mettre en place des normes protocolaires et des procédures pour définir l'organisation d'Octobre rose. «Cela va permettre à la maladie de connaître le parcours à faire. Pour le moment, reconnaît-il, la seule structure qui fait bien son travail, c'est la Lisca, malgré ses maigres moyens. Et, pour une meilleure organisation d'Octobre rose, il faut d'abord les postes de santé en premier. Et après les postes de santé, c'est au tour du centre de santé de l'organiser.» Il poursuit : «Mais pour ce faire, le centre de santé a besoin de spécialistes qui viendront pour confirmer les malades qui sont positifs et qui ont besoin de traitement. Il faut montrer le besoin de renforcer le matériel de radiothérapie qui fait défaut dans le pays. En plus d'une machine qui se trouve dans le privé, il n'y a qu'une à Dalal Jamm et une autre à Touba qui tombe souvent en panne.»

Aujourd'hui, les acteurs de santé du District nord ont aussi soulevé le diagnostic tardif chez les femmes qui entraîne souvent des conséquences fâcheuses. «Quand vous prenez 100 malades qui ont un cancer au Sénégal, les 8 meurent dans les 5 ans», rappelle Dr Gassama qui exhorte les populations à faire le dépistage assez tôt.

justin@lequotidien.sn

DIAMNIADIO Camp de chirurgie à l'Hôpital pour enfant **Direct Aid assure la gratuité pour plus de 150 cas**

Par **Alioune Badara NDIAYE**

L'Ong koweïtienne Direct Aid Society (Das) poursuit ses actions humanitaires à travers des camps de chirurgie destinés aux enfants d'âges compris entre 0 et 15 ans. Pour l'édition 2024, ce sont plus de 150 enfants qui sont ciblés par les équipes de Das et de son partenaire dans ce projet de l'Hôpital pour enfant de Diamniadio (Hed). Entamées à la mi-octobre, les opérations vont se poursuivre jusqu'au mois de décembre. «Nous nous retrouvons ici encore une fois dans le cadre du lancement d'un énième camp de chirurgie gratuite que l'Hôpital pour enfant de Diamniadio organise en collaboration avec l'Ong Direct Aid Society (...) Pour cette année ci, nous avons démarré un camp de chirurgie qui prendra en charge plus de 152 enfants», a indiqué jeudi Fadel Ndiaye, chef de service administratif et financier de l'Hôpital pour enfant de Diamniadio. «La particularité de cette année, c'est la prise en charge des cas lourds qui nécessitent de fortes sommes pouvant aller jusqu'à 1 million de francs pour une intervention chirurgicale (...) C'est pourquoi cette année, l'Ong a pris la décision de prendre en charge 18 enfants avec des cas lourds pour un montant global

de 10 millions de francs», a poursuivi M. Ndiaye s'exprimant à la journée de lancement du camp dans l'enceinte de l'hôpital.

A ces cas s'ajoutent, selon lui, une centaine d'autres pour des opérations ambulatoires et le tout pour un coût global de 30 millions de francs. «Une énorme fierté» et un «engagement commun de garantir un accès aux soins de qualité pour chaque enfant». C'est ainsi que le directeur de l'Ong Direct, Mouhamad Lemine Hamady, apprécie la tenue du camp de chirurgie. «C'est un projet que nous avons pu organiser grâce à un partenariat solide avec l'Hôpital pour enfant de Diamniadio. Ce camp est destiné à offrir des soins chirurgicaux gratuits aux enfants de familles vulnérables pour lesquelles l'accès aux soins reste souvent difficile», a ainsi noté M. Hamady. Destinés exclusivement aux petits depuis ses débuts en 2109 pour un total de 628 cas traités, les camps vont s'ouvrir aux femmes avec l'ouverture d'un service gynécologique. C'est le directeur de l'Ong qui l'a affirmé sans toutefois la date de démarrage dudit service. «Nous allons faire beaucoup de camps pour les enfants et bientôt pour les femmes parce qu'il y a un service de gynécologie», a-t-il assuré.

abndiaye@lequotidien.sn

Ministère des Finances et du Budget
Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**Appel d'offres N° T_DGCPT_708**

Numéro du marché : T_DGCPT_708

Dénomination du marché : travaux de construction de la Perception de Vélingara

Nombre d'offres reçues : deux (02) plis.

Candidats :

- **Azkhar International** Cité Djily Mbaye Yoff villa n°368
- **Entreprise DA ROSA**, HIL Néma villa n°296 1^{er} étage en face hôpital régional Ziguinchor

Noms et adresses des attributaires provisoires :

| Désignation | Attributaire provisoire | Montant TTC de l'offre retenue |
|---|---------------------------|--------------------------------|
| Travaux de construction de la Perception de Vélingara | Entreprise DA ROSA | 707.909.741 FCFA |

Délai d'exécution : douze (12) mois

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84-3 du décret n° 2022-2295 du 28 décembre 2014 portant Code des marchés publics.

ÉDUCATION Lynaque de Sédhiou

L'heure de la rentrée

Après l'arrivée de la première cohorte de pensionnaires, les cours ont démarré hier au Lynaque de Sédhiou.

Par Seydou Tamba CISSE

Les élèves admis au concours pour l'intégration des Lynaque de Sédhiou et de Kaffrine commencent à arriver dans leur établissement d'accueil ce dimanche. Ils sont 480 élèves qui doivent progressivement arriver avant plus tard ce mercredi 6 novembre. Ceux qui sont présents ont effectivement démarré les apprentissages ce lundi au Lynaque de Sédhiou.

Cheikh Yaba Diop, inspecteur d'Académie de Sédhiou, explique : «*Tout est fin prêt pour le démarrage les enseignements-apprentissages. Nous avons commencé aujourd'hui (dimanche) à 11 heures à recevoir l'ensemble des élèves admis des Lynaque de Sédhiou et de Kaffrine. Il faut dire que c'est un lycée unique en son genre. C'est une nouvelle offre éducative de qualité aux jeunes Sénégalais parce que le lycée va recevoir les élèves de 6^{ème}, de 5^{ème} mais aussi de Seconde. Le démarrage est effectif à partir de demain (lundi) parce que nous avons un plan progressif de convoyage des élèves. Les élèves seront tous présents à partir de mercredi. Pour le moment, nous avons prévu de recevoir 480 élèves filles et garçons. C'est l'ensemble des élèves du Sénégal que le Lycée nation armée pour la qualité de l'équité va recevoir. L'ensemble des élèves nous proviennent des 59 Iefet des Ia du Sénégal.*»

Interpellé sur la question de la sécurité des locaux, l'inspecteur d'Académie de Sédhiou rassure les parents : «*Il faut dire que la sécurité, la surveillance, la restauration sont des éléments essentiels. Nous avons pris en charge de manière correcte l'ensemble de ces aspects. Aujourd'hui, on se réjouit du dispositif sécuritaire qui a été mis en place au sein de ce lycée. Nous avons des caméras de surveillance, la sécurité, le personnel d'encadrement qui est dans de bonnes conditions.*»

Ce sont des bâtiments écologiques dotés de système solaire pour l'autonomie en énergie en cas délestage, de château d'eau, entre autres. El Hadji Saleh Ngom, coordinateur du Projet d'amélioration de performances du système éducatif (Papse), détaille les contours du projet : «*C'est un lycée qui a été construit à*

coup de 7 milliards et 1 milliard pour l'équipement, donc ça fait 8 milliards au total pour une superficie de 10 hectares, nous avons laissé les 5 hectares pour une extension. Nous avons prévu d'ajouter des gymnases, des amphithéâtres et d'autres installations, mais la surface bâtie est de 5 hectares. Nous sommes à 97% de taux d'exé-

cution de ces travaux. Il nous reste le wifi.»

Chérif Elwalide Mbodj, haut fonctionnaire de la Défense au niveau ministère de l'Éducation, jure qu'une éducation de qualité «*sera dispensée aux élèves et l'encadrement sera assuré pour la plupart par des militaires et des gendarmes filles.*»

Correspondant



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection des communes bénéficiaires du LoCAL-SENEGAL

Phase Pilote

Le dossier de cet Appel à Manifestation d'Intérêt est composé du texte ci-dessous et des annexes 1, 2 et 3

Date de lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt : 28 octobre 2024

Date limite de réception des Candidatures :

Le : 11 novembre 2024 à 12h00

(Réception Par Porteur, ou par poste au siège de l'Agence de Développement Local (ADL) LoCAL-Sénégal Sotrac Mermoz, lot N°11n derrière Auchan, et par mail aux adresses suivantes : moundaye33@yahoo.fr ; bassirouasall@outlook.fr ; rosemadiouf@gmail.com ; faye614@gmail.com ; ndeye.rose.diop@uncdf.org

1. Présentation du Mécanisme LoCAL

Le mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local (LoCAL) aide les collectivités territoriales des pays en développement à accéder aux financements nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques. Ce programme, soutenu par l'UNCDF, permet aux communes d'accéder à des subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) et de bénéficier d'un accompagnement technique.

2. Objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Cet AMI vise à sélectionner trois (3) communes pour participer à la phase pilote du mécanisme LoCAL-Sénégal, qui couvre un cycle budgétaire d'une année (2025). Les communes retenues deviendront des partenaires-bénéficiaires, contribuant ainsi à la mise en œuvre d'actions d'adaptation aux changements climatiques.

3. Critères de Sélection

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est ouvert à toutes les communes sénégalaises.

La sélection des trois (3) communes bénéficiaires de LoCAL-Sénégal pour la phase pilote sera basée sur les critères suivants :

- **La commune a exprimé son intérêt à être chef de file pour traiter des questions liées aux effets des changements climatiques au niveau communal.**
- **Disposition d'outils de planification intégrant les aspects liés au changement climatique**
- **Identification de zones agroécologique vulnérables**
- **Dynamisme de la commune à mettre en place des projets intégrés**
- **Capacité de la commune à cofinancer la mise en œuvre du mécanisme LoCAL**

4. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre, obligatoirement les documents suivants :

- 1. Lettre de Manifestation d'intérêt**, dûment datée et signée par le responsable légal de la Commune, portant le cachet officiel de la Commune (modèle fourni en annexe 1).
- 2. Fiche d'informations de la Commune dûment renseignée et signée** (document présenté en annexe 2).
- 3. Documents de planification intégrant les aspects liés au changement climatique**, inclure des outils de planification tels que les Plans Climats Locaux ou autres documents pertinents qui démontrent l'intégration des enjeux climatiques dans la planification municipale.
- 4. Analyse des zones agroécologiques vulnérables**, présenter des analyses ou rapports identifiants, ainsi qu'une inscription de la participation des parties prenantes locales dans leur élaboration.
- 5. Liste et bref descriptif des projets en cours** ou projetés dans la commune relative aux changements climatiques.
- 6. Engagement de co-financement**, le dossier de candidature doit inclure un engagement de cofinancement par le Conseil municipal, accompagné de documents démontrant les capacités financières de la commune.

5. Modalités de Soumission

Les dossiers doivent être soumis avant la date limites indiquées. Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées au moins dix (10) jours avant cette date.

Contact

Pour plus d'informations, veuillez contact :

Ndeye Rose DIOP

Email : ndeye.rose.diop@uncdf.org

LITTÉRATURE Prix Goncourt 2024

Kamel Daoud sacré avec «Houris»

Lundi, les jurés du Goncourt se sont réunis au restaurant Drouant à Paris pour annoncer le nom de leur lauréat. Kamel Daoud a remporté la plus prestigieuse récompense littéraire au premier tour avec six voix.

Kamel Daoud ou Gaël Faye ? Il y a quelques jours encore, il semblait admis, d'après des rumeurs persistantes, que la finale du Goncourt allait se jouer entre les deux auteurs, succès critiques et publics. Plus personne n'évoquait les noms de Sandrine Collette et de Hélène Gaudy, pourtant encore en lice. L'un ou l'autre allait forcément remporter le prix. Une question demeurait : lequel des deux ? A 12h 45, Philippe Claudel du Goncourt, est apparu en haut de l'escalier conduisant du rez-de-chaussée au salon Goncourt situé au premier étage pour prendre la parole. «*Le 122^e prix Goncourt a été accordé au premier tour, à Kamel Daoud pour Houris chez Gallimard.*» A 12h 53, Kamel Daoud a publié un message en hommage à ses parents sur X : «*C'est votre rêve, payé par vos années de vie. A mon père décédé. A ma mère encore vivante, mais qui ne se*

souvent plus de rien. Aucun mot n'existe pour dire le vrai merci.» En ayant choisi de sacrer Kamel Daoud, le jury a d'abord fait un acte de courage politique. Rappelons les faits : l'Algérie a décidé d'interdire le Salon international du livre d'Alger aux éditions Gallimard en raison du roman de l'auteur. Dans *Houris*, Aube, une survivante de la décennie noire (1991-2002) en Algérie, enceinte et mutilée, raconte à la petite fille qu'elle attend, le tragique récit de ces années de sang. Ardent défenseur de la liberté d'expression, Atiq Rahimi avait alors écrit une lettre ouverte, apportant son plus grand soutien à l'auteur. Or, en lui décernant le Goncourt, le jury a affirmé de la même façon, et sans faille, la liberté totale de l'écrivain. Un écrivain qui a l'habitude de déranger.

Chroniqueur et journaliste, Kamel Daoud, est né en 1970 à Mostaganem, en Algérie. Personnage «balzacien», selon ses mots, il est à 20 ans dans les années 1990, un villageois qui finit ses études et arrive en ville. Très tôt, il décide de se lancer dans le journalisme, intègre le *Quotidien d'Oran* et enquête sur les massacres commis dans son pays. Malgré les insomnies, l'innommable qui s'imprime sur la rétine, Daoud écrit, rédige, témoigne. «*Le journalisme est essentiel, mais il ne suffira jamais à raconter une guerre. Je dis sou-*

vent qu'une blessure, ça se mesure par le journalisme, et que ça se raconte par la littérature», a-t-il confié au magazine *Madame Figaro*. A l'aube des années 2000, il commence à publier et à se faire remarquer en tant qu'auteur. Relevons : *Minotaure 504* (2011), sélectionné pour le prix Goncourt de la nouvelle et notamment son roman *Meursault, contre-enquête* (Gallimard, 2014). Cette publication lui valut d'être visé par une fatwa alors qu'il était finaliste du Goncourt- il rata de peu le prix et remporta finalement le Goncourt du premier roman.

Dimanche, Kamel Daoud a partagé sur X la photo d'une étudiante iranienne, Ahou Daryaei, dévêtue devant son université à Téhéran. Avec *Houris*, (qui signifie «*femme très belle promise par le Coran aux musulmans fidèles qui accéderont au paradis*»), Daoud savait qu'il générerait en dénonçant l'amnésie des actes barbares commis par les islamistes. Ses propos sont incisifs et implacables. Il a d'ailleurs choisi de mettre en exergue dans son livre l'article 46 de la loi instaurée par les autorités algériennes baptisée «*Charte pour la paix et la réconciliation nationale de 2005*», punissant «*d'un emprisonnement de trois à cinq ans et d'une amende de 250 000 dinars algériens à 500 000 dinars algériens quiconque qui, par ses déclarations, écrits ou tout autre*

acte, utilise ou instrumentalise les blessures de la tragédie nationale, pour porter atteinte aux institutions de la République algérienne démocratique et populaire, fragiliser l'Etat, nuire à l'honorabilité de ses agents qui l'ont dignement servie, ou ternir l'image de l'Algérie sur le plan international (...)» Toutefois, si *Houris* est un cri de dénonciation, l'auteur s'est défendu à *L'Obs*, «*d'écrire une guerre, mais comment on en sort. C'est pour cela que j'ai appelé mon personnage Aube ; c'est l'heure difficile, entre deux mondes, où cohabitent le soleil et la nuit, mais où les choses recommencent.*»

Le choix était donc loin d'être facile face à un Gaël Faye, éminemment sympathique et populaire (il a déjà vendu plus de 173 000 exemplaires de *Jacaranda*). En outre, il a fallu départager deux livres portant sur des massacres (*Houris* on l'a dit, évoque la guerre civile des années 1990 en Algérie, *Jacaranda*, l'après-génocide rwandais) ou du moins ses rescapés. Avec Daoud, les jurés ont sans doute été touchés par cette langue incantatoire, ces mots à feu et à sang, «*un long chant polyphonique*», comme l'a relevé *Le Figaro littéraire* dans son numéro du 5 septembre. «*Le rythme est varié, le propos foisonnant, désordonné, fait de bribes, comme une conversation, avec des confidences, des digressions et des éclats de voix. [...] Le livre de Daoud a la force d'un oued en crue après un terrible orage nommé guerre civile. Impétueux, imprévisible, fasci-*

nant, il emporte tout sur son passage.»

Gallimard sauve sa rentrée littéraire

Enfin, et ce n'est pas rien, en sacrant Daoud, le Goncourt a sacré Gallimard. Et on peut le dire, la maison a eu chaud. D'abord, parce que contrairement aux années précédentes où elle avait pu se consoler avec le Grand prix de l'Académie française (Giuliano da Empoli en 2022 et Dominique Barbéris en 2023), elle n'avait jusque-là obtenu aucun prix de la rentrée littéraire. Ensuite, parce que durant deux années consécutives, elle a été battue en finale : en 2022, Giuliano da Empoli s'inclinait devant Brigitte Giraud (*Vivre vite*, Flammarion), et en 2023, c'était au tour de Eric Reinhardt de s'avouer vaincu face à Jean-Baptiste Andrea (*Veiller sur elle*, L'Iconoclaste). Cela étant dit, Gallimard avait tout de même de très grandes chances de remporter le prix. Alors qu'elle comptait déjà quatre auteurs du Goncourt, publiés au sein dans sa maison, elle accueillait en avril dernier une nouvelle jurée avec Françoise Chandernagor. Pour rappel, le jury compte dix membres. En outre, contrairement à Grasset qui n'a pas remporté le Goncourt depuis 2005, Gallimard, elle l'a obtenu il y a à peine quatre ans. Et qui plus est avec Hervé Le Tellier, qui est devenu le deuxième Goncourt le plus vendu de l'histoire.

Le Figaro



Depuis plus de 60 ans, le partenariat États-Unis-Sénégal se fonde sur une coopération solide dans divers secteurs : santé, développement économique, éducation, sécurité. Basé sur des valeurs démocratiques communes, ce partenariat favorise le dialogue, la diversité des perspectives et l'expression individuelle, ouvrant la voie à des échanges culturels, éducatifs et artistiques qui renforcent nos liens. Cette année, les États-Unis sont honorés d'être le pays invité d'honneur à la Biennale de Dakar. Notre participation comprendra une exposition au Musée des Civilisations Noires, des performances d'artistes, de danseurs et musiciens américains. Ce partenariat célèbre l'unité à travers l'éducation, l'art et la créativité.



CÉLÉBRER LE PARTENARIAT ÉTATS-UNIS-SÉNÉGAL À TRAVERS L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET L'ART

Des programmes et initiatives qui renforcent nos liens

Les échanges éducatifs et culturels sont au cœur du partenariat. Des programmes comme Fulbright, le Mandela Washington Fellowship, l'International Visitor Leadership Program et OneBeat soutiennent les opportunités pour les étudiants, artistes et professionnels sénégalais de collaborer au-delà des frontières, développant compétences et liens durables. Les American Corners de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Louga et Ziguinchor offrent des cours d'anglais, des formations en entrepreneuriat et bien plus, gratuitement. Des initiatives comme American Music Abroad encouragent la collaboration artistique, tandis que nos programmes de diplomatie sportive promeuvent le leadership et l'esprit d'équipe par des stages de handibasket et d'autres sports.

Rejoignez-nous à la Biennale au Musée des Civilisations Noires, dès le 7 novembre !



Découvrez notre programme Biennale 2024 sur notre site

sn.usembassy-biennale.com

NÉCRLOGIE Décès de Mamadou Moustapha Bâ

Une lumière s'est éteinte

Un des piliers des finances publiques du Sénégal s'est en allé. Il connaissait les rouages des finances publiques sur le bout des doigts. Mamadou Moustapha Bâ, dernier ministre des Finances et du budget sous le régime de Macky Sall, s'est éteint hier, à Montpellier, suite à une courte maladie.

Par Dialigué FAYE

Le Sénégal a perdu hier, un de ses meilleurs ministres des Finances et du budget de façon brutale. Mamadou Moustapha Bâ dit «Bosquier» s'est éteint hier, à Montpellier, suite à une courte maladie, à l'âge de 59 ans. Avec sa disparition, le monde des finances publiques sénégalaises perd un de ses As. Il a marqué l'histoire économique du pays par ses compétences, son humilité, son intégrité et sa détermination. Bosquier connaissait les rouages des finances publiques sur le bout des doigts. A preuve, l'enfant de Niore du Rip séduisait tout le monde à chaque fois qu'il abordait ces questions ; tellement il maîtrisait les finances publiques et l'économie. «En matière de coopération et de budget, il n'y a aucun Sénégalais plus compétent que lui. C'est un homme compétent et généreux. C'est l'un des fonc-

tionnaires les plus compétents dans ce pays. Un grand artisan du Plan Sénégal émergent», a dit Amadou Ba, dimanche dernier, la veille de son décès à Niore. La tête de liste de la coalition «Jamm ak njarin» était de passage dans la ville de Maba Diakhou Bâ, pour les besoins de la campagne des Législatives du 17 novembre 2024 où il a rendu un vibrant hommage au défunt.

Il était ministre des Finances et du budget dans les gouvernements Ba I et II.

Un choix qui a été salué par son prédécesseur, Abdoulaye Daouda Diallo, du fait de sa maîtrise de la «grande maison des finances» pour y avoir déjà effectué trente années de service. Pour ADD, Moustapha Bâ jouait quasiment le rôle de doublon en l'assistant avec professionnalisme, sérieux et dévouement dans ses tâches. Raison pour laquelle il ne se faisait pas de doute que son successeur pourrait réussir sa mission et continuer à tenir haut le flambeau de ce département stratégique pour le pays.

Il faisait l'unanimité

Il défendait les projets de loi des Finances, les orientations du gouvernement avec éloquence. Ses compétences ont été même saluées par les députés lors dernier jour du marathon budgétaire 2023, par un

«standing ovation». Aussi bien les députés de l'opposition que ceux de la majorité, tout le monde s'était accordé sur la pédagogie, le professionnalisme, la courtoisie, le sens du devoir et bien plus encore de Mamadou Moustapha Bâ.

Même les plus critiques lui avaient décerné leur satisfecit : «vous êtes parmi les rares personnes du gouvernement de Macky Sall avec qui je peux parler. J'ai du respect et de l'admiration pour des cadres sénégalais comme vous, qui sont nombreux dans le pays. Et sans eux, la situation aurait sans doute été pire. Car ils résistent à leur manière», avait témoigné Guy Marius Sagna.

Embouchant la même trompette, un autre député de la coalition *Yewwi askan wi*, Ahmed Dicko, soutenait que «Mamadou Moustapha Bâ fait partie de ceux qui, au-delà de ce gouvernement, seraient utiles à n'importe quelle équipe successeuse». Et sous une salve d'applaudissements, il dit : «Honorables députés, vous allez me manquer. Merci pour tout. Merci.» Comme s'il savait que c'était son tout dernier rendez-vous avec l'Assemblée nationale. Oui, les députés vont lui manquer ; comme lui aussi va manquer aux Sénégalais.

Né le 6 août 1965 à Niore du Rip, Mamadou Moustapha Bâ avait un riche parcours. Entre 1992 et 2000, M. Bâ était chargé de programmes à la Direction de la coopération économique et financière (Dcef). Puis de 2001 à 2006, il



était chef du bureau primaire de la Dcef. En 2007, il devient le directeur-adjoint de la coopération économique et financière, avant de prendre la tête de cette direction en mai 2012, jusqu'en octobre 2014. Diplômé de l'École nationale d'économie appliquée de Dakar en 1991, M. Ba est également titulaire d'un diplôme de politique de développement et un Master en gestion et administration publique à l'Institut de poli-

tique et de gestion du développement de l'Université d'Anvers, d'où il est sorti major de sa promotion en 1998 et 1999.

Il a été nommé le 17 septembre 2022 ministre des Finances et du budget en remplacement de Abdoulaye Daouda Diallo. Un poste qu'il a occupé jusqu'à l'avènement du régime de Bassirou Diomaye Diakharr Faye, en mars 2024.

dialigué@lequotidien.sn

Economie sociale et solidaire

Alioune Dione outille 1400 acteurs à Bambey



Le ministre de la Microfinance et de l'économie sociale et solidaire, Alioune Dione, a remis des attestations de fin de formation à 1400 personnes membres d'organisations féminines du département de Bambey. Cela, suite à une session de formation de ces bénéficiaires dans divers domaines, notamment la Gestion administrative et financière, technique de javellisation, saponification, transformation de fruits, transformation de céréales locales, fabrication de jus locaux. Cette formation entre dans le cadre de la stratégie de financement ciblé du Fonds d'appui à l'économie sociale et solidaire (Faess).

Cette stratégie, explique le ministre, «est une option qui va dans le sens de la rupture par rapport à ce qui se faisait

et que l'on peut appeler de la distribution». Leur approche consiste, selon lui, à «miser sur le financement qui doit se faire de manière ciblée. Tout cela, pour mettre la microfinance au service de l'économie sociale et solidaire et d'en faire un vecteur d'emplois massifs, décents et durables».

Pour le Mmess, «il ne suffit pas qu'un projet soit ciblé pour qu'il soit financé. En fait, nous sommes convaincus que la majorité des sénégalais sont des patriotes et de bonne foi. Avec une bonne formation et un bon projet, ils vont créer de la valeur ajoutée et avoir l'honnêteté de rembourser leur bailleur. C'est pourquoi nous formons les membres des groupements avant de leur accorder les financements», précise Alioune Dione.

Amadou Ba suspend sa campagne

La perte brutale, hier lundi 4 novembre 2024, de l'ancien ministre des Finances et du budget, Mamadou Moustapha Bâ, a engendré beaucoup de souffrance en Amadou Ba. La douleur, la tristesse et la consternation étaient perceptibles dans le trémolo de sa voix et la gravité de son visage au moment de sa déclaration pour suspendre sa campagne électorale de 24 heures. Le temps de retourner à Dakar pour se mettre au chevet de la famille de son ancien collègue décédé brutalement à Montpellier, des suites d'une courte maladie.

Le cheminement entre le leader de «Jamm ak Njarin» et son ancien collègue remonte à plus de 25 ans. «Les agents et les habitués du ministère des Finances connaissent notre proximité et notre complicité. Nous sommes donc, tous deux, de purs produits du ministère où il a rendu des services inestimables à l'Etat du Sénégal», raconte Amadou Ba.

Dans la conception et la réalisation du Plan Sénégal émergent (Pse), affirme-t-il, «celui qui était devenu plus qu'un collègue, pour ne pas dire un jeune frère, a été tant dans la

mobilisation des ressources financières que dans la gestion budgétaire du référentiel des politiques publiques ces douze dernières années.

Moustapha Ba est l'un des fonctionnaires les plus compétents, les plus rigoureux. Nous avons des liens personnels. Nos familles sont très liées».

C'est fort de tout cela que le chef de file de la «Nouvelle Responsabilité» a décidé de suspendre, pour aujourd'hui et demain, sa campagne électorale. Le temps de retourner à Dakar pour voir avec les proches du défunt, ce qui doit être fait.

Réactions

Bassirou Diomaye Diakharr Faye, président de la République

«J'apprends avec tristesse le décès de Mamadou Moustapha Bâ, ancien ministre des Finances et du budget du Sénégal.

Mes pensées accompagnent sa famille et ses proches dans cette épreuve. Qu'Allah Swt lui fasse miséricorde.»

Macky Sall, ancien président de la République

«Je suis très peiné d'apprendre le décès de Mamadou Moustapha Bâ, ancien ministre. Notre pays perd un illustre fils, d'une grande probité morale, un cadre émérite, aux qualités professionnelles, humaines et intellectuelles exceptionnelles. Avec mes condoléances émues, j'exprime ma profonde compassion à sa famille éplorée. Puisse Allah lui accorder Sa grâce et Son paradis.»

KOLDA Meeting au Stade régional Sonko promet de moderniser Médina Yoro Foulah

Une majorité parlementaire pour la Coalition Pastef contribuera à désenclaver le département de Médina Yoro Foulah et permettra de mettre en œuvre de nombreux projets dans la zone. C'est ce qu'en résumé a fait comprendre Ousmane Sonko aux populations locales, lors d'un meeting au Stade régional de Kolda.

**Par Aladji BADJILANG
Correspondant**

La tête de liste nationale de la Coalition Pastef, Ousmane Sonko, a déploré la situation de mise à l'écart du département de Médina Yoro Foulah, région de Kolda, par les régimes sortants. Plus vaste département du pays, le département de Médina Yoro Foulah, créé en 2008, vit dans un enclavement total. La localité est toujours coupée du reste du pays en période d'hivernage par les eaux de pluie. A en croire Ousmane Sonko, Médina Yoro Foulah est au cœur du programme de désenclavement. «Vous savez qu'il est très difficile d'accéder à Médina Yoro Foula qui n'a pas de bonnes routes. Même les routes intérieures de ce département ne sont pas praticables en toute saison», a déclaré le Premier ministre. D'ailleurs, la Boucle du Fouladou, tant chantée par les autorités du régime de Macky Sall, est toujours en chantier depuis 2015. Ici, les espoirs des populations de sortir du désenclavement sont des rêves transformés en cauchemars. Face à cette situation qui bloque le développement de ce département, l'ancien maire de Ziguinchor promet de corriger cette injustice.

Parlant de l'agriculture,

Sonko a rappelé le statut de bassin arachidier qu'occupe la région de Kolda grâce aux gros producteurs d'arachide de Médina Yoro Foulah. Des productions record sont toujours enregistrées dans cette partie de la Casamance. D'où la possibilité de créer dans cette région de Kolda une deuxième usine Sonacos, selon le Pm.

Au cours de son méga meeting tenu au Stade régional de Kolda rempli comme un œuf par les militants et sympathisants de la Coalition Pastef, la tête de liste départementale s'est livrée à un exposé sous forme de cours magistral sur les potentialités de la région de la Casamance en termes de pôle économique viable. Pour Ousmane Sonko, ce caractère naturel de cette partie du pays est synonyme de frontières ou délimitations naturelles qui font environ 29 000 km². Ce pôle sud, avec ses trois régions administratives, Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, a des potentialités aux plans agricole et pastoral à exploiter positivement au profit des populations.

S'agissant de la région de Kolda, considérée comme l'une des plus pauvres de ce pays, Sonko dira que c'est une considération à corriger très prochainement grâce aux richesses inexploitées dans le domaine de l'agriculture où Kolda regorge beaucoup plus de terres cultivables. Et cela à côté de l'élevage où le nouveau régime pense mettre l'accent sur le croisement des espèces pour avoir plus de viande, de lait, et la peau qui va servir au développement de l'artisanat. Toujours dans cette région de Kolda, le bassin de l'Anambé, au plan agricole, est un levier sur lequel il faut s'appuyer pour une autosuffisance alimentaire. Pour cela, Ousmane Sonko parle de la possibilité de créer dans cette partie, la deuxième compagnie sucrière du pays grâce à l'existence de terres fertiles à grande échelle et qui sont favorables à la culture

de la canne à sucre.

La présence de forêts en Casamance permet à ce pôle le développement du tourisme cynique par la chasse. Mais pour y arriver, il faut au préalable gagner la lutte contre le trafic illicite du bois. Une activité malsaine qui participe à faire disparaître les forêts à cause de la coupe abusive du bois qui sort du pays, empêchant du coup les menuisiers et artisans locaux d'accéder à la matière première. D'ailleurs, le développement du tourisme cynique et du tourisme religieux s'accompagne de réceptifs hôteliers dignes de ce nom pour accueillir les touristes en période de chasse, et les fidèles pendant des événements religieux. Cela va créer de l'emploi au profit des jeunes. Ainsi Ousmane Sonko promet de corriger le plus vite les agissements contre la forêt au profit de nos artisans et menuisiers.

Sur un autre registre, le Premier ministre s'insurge contre le faible taux d'accès à l'eau potable des populations du Fouladou. Face à ce fait, Ousmane Sonko dira que son gouvernement va lancer un programme de restauration de tous les forages vétustes, à côté d'un ambitieux programme de construction de nouveaux forages. A la question de l'aéroport de Kolda dont les travaux d'extension n'avancent plus depuis deux ans, le chef du gouvernement promet de s'engager pour la continuité des travaux et permettre à Kolda d'avoir un aéroport digne de ce nom en sa qualité de capitale régionale.

Face à ses militantes, militants et sympathisants, la tête de liste de la Coalition Pastef a invité les uns et les autres à l'unité et à travailler main dans la main pour donner au Président Bassirou Diomaye Faye une majorité écrasante à l'Assemblée nationale lui permettant de dérouler le Projet au grand bonheur du Peuple sénégalais.

ehcoly@lequotidien.sn

De passage à Sédhiou Amadou Ba s'indigne de l'arrêt de certains projets

Par Seydou Tamba CISSE

Amadou Ba, tête liste de la Coalition «Jamm ak Njarin», est arrivé à Sédhiou ce dimanche soir 3 novembre. Il est revenu sur les projets à l'arrêt dans la région, le chômage, le manque de formation et appelle le nouveau régime à limiter les discours tout en évitant de se comporter comme des opposants.

Dans le département de Sédhiou, c'est Madame Ndèye Sira Traoré, présidente des Amazones de Sédhiou, formatrice, femme leader, syndicaliste et Seny Diallo, maire de la commune de Diana Malary, qui sont les têtes dans la Coalition «Jamm ak Njarin». C'est avec une forte

délégation qu'ils ont accueilli leur leader à l'entrée de Sédhiou. Après avoir sillonné la route qui jouxte la mairie, la Gouvernance, la gare routière jusqu'à la hauteur de l'Escadron de surveillance et d'intervention de la gendarmerie au quartier Moricounda, ils ont repris le même chemin pour faire face à la population locale devant la mairie.

La tête de liste nationale, Amadou Ba, après avoir rappelé les conclusions du Conseil présidentiel qui se retrouve dans les tiroirs du Premier ministre et qui peut régler les problèmes de Sédhiou, déplore les projets à l'arrêt dans la région.

«On a fait une belle caravane. Je salue nos investis pour la mobilisation. Le Sénégal n'a plus besoin de la division, le Sénégal a tout simplement besoin de la paix», a-t-il déclaré. «Vous venez de me dire que les travaux de la Boucle du Boudhie sont à l'arrêt, d'autres routes en construction sont également à l'arrêt. Tous les projets sont à l'arrêt, c'est normal, c'est normal parce depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir, ils ne travaillent pas, ils ne font que parler», constate Amadou Ba. «Actuellement, je veux qu'on mette en place une opposition qui va les empêcher de parler», propose-t-il.

Correspondant

Me Moustapha Mbaye, tête de liste départementale de «Jamm ak Njarin» «Je mettrai mon expérience à profit pour porter le plaidoyer pour Saint-Louis»

**Par Cheikh NDIONGUE
Correspondant**

Face à la presse, la tête de liste départementale de la Coalition «Jamm ak Njarin» n'y est pas allé par quatre chemins pour justifier les raisons qui doivent pousser les Saint-louisiens à voter pour lui et sa liste. Me Moustapha Mbaye, qui a invité les Sénégalais et les Saint-louisiens à porter leur choix sur la liste dirigée par Amadou Ba, s'est présenté comme étant le candidat qui a le meilleur profil dans le département.

Mieux, l'actuel président du Conseil départemental de la vieille ville dit vouloir s'adosser principalement sur son expérience personnelle, mais aussi sur sa parfaite connaissance des réels problèmes des populations pour porter le plaidoyer pour Saint-Louis une fois élu député à l'Assemblée nationale.

Pour Moustapha Mbaye, les raisons pour lesquelles les populations doivent voter pour la liste «Jamm ak Njarin» ne sont pas à chercher loin, dans la mesure où il est le mieux préparé parmi les candidats pour défendre les intérêts de Saint-Louis pour avoir été pendant 10 ans le président du Conseil départemental. Pendant ces dix ans, Me Mbaye explique avoir mené le plan de développement du département qui a fait une étude approfondie du département dont il a une parfaite connaissance des potentialités économiques, des opportunités et les voies qu'il faut utiliser pour trouver des solutions aux problèmes des populations et assurer le développement socio-économique et culturel du département.

Prenant pour exemple la pêche, il rappelle que l'activité va beaucoup souffrir de production du gaz qui provoquera sans doute une raréfaction de la ressource halieutique. L'un des axes de son plaidoyer à l'Hémicycle sera donc, informe Me Mbaye, centré d'abord sur l'activité de pêche.

Il s'agira aussi, selon le compagnon de Amadou Ba, de porter le plaidoyer pour la mise en place d'activités de substitution comme la pisciculture pour pallier les problèmes de la pêche et des pêcheurs, notamment dans les zones de recasement des déplacés victimes de l'avancée de la mer.

Le projet de promotion de la zone économique spéciale, qui va générer environ 100 mille emplois dans tous les secteurs d'activité, sera aussi une priorité, relève-t-il.

Le secteur de l'éducation ne sera pas en reste dans la mesure où déjà, en tant que président du Conseil départemental, il affirme avoir déjà beaucoup fait pour résorber les abris provisoires dans tout le département où de nombreuses classes ont été construites par le Conseil départemental. Dans le même secteur, le plaidoyer pour la construction du lycée du populaire quartier de Pikine, d'un collège à Vauvert et



la reconstruction du collège Dugay Clédor au quartier Sud fermé à cause de sa vétusté, seront aussi au cœur des préoccupations de la Coalition «Jamm ak Njarin» à côté d'autres préoccupations dans des secteurs comme la santé où le relèvement du plateau technique de l'Hôpital régional de Saint-Louis sera une grande préoccupation, sans oublier le dossier de l'hôpital de niveau 4 dont la première pierre a été posée par le Président Macky, mais dont les travaux risquent de ne pas démarrer de l'avis du responsable socialiste qui compte inscrire tous ces problèmes en bonne place dans son agenda de futur député.

Les problèmes du sport seront aussi, selon Me Mbaye, en bonne place dans le plaidoyer qui sera porté par les députés de «Jamm ak Njarin» qui «useront de tous leurs moyens» pour restaurer le Stade Mawade Wade afin de permettre à la Linguère de jouer ses rencontres à Saint-Louis, mais aussi de tout faire pour que le Stade Me Babacar Sèye soit reconstruit.

Dans sa lancée, Moustapha Mbaye invite également les Sénégalais à voter massivement pour la liste dirigée par l'ancien Premier ministre du Sénégal connu, d'après lui, pour sa probité et son expérience pour avoir été inspecteur des impôts, ministre de l'Economie, des finances et du plan, ministre des Affaires étrangères et qui a donc non seulement le cursus pour être tête de liste de la coalition, mais également toutes les compétences et l'expérience requises pour corriger, selon ses mots, les imperfections des tenants de l'actuel régime qui ont dupé le Sénégalais pour prendre le pouvoir le 24 mars dernier.

Mamadou Moustapha Mbaye sera accompagné dans la liste départementale par l'enseignante Seynabou Dieng avec respectivement comme suppléants Arouna Sow et Maïmouna Diop. La liste «Jamm ak Njarin» compte dans ses rangs, outre les partisans de Amadou Ba, le Parti socialiste, la Ld, le Pit, l'Afp et plusieurs mouvements de soutien de l'ex-Premier ministre.

ndiongue@lequotidien.sn

NÉCROLOGIE Amadou Ba, Abdou Mbow et Mame Boye Diao suite au décès de Mamadou Moustapha Bâ

Hommage à un éminent commis de l'Etat

Arraché hier à l'affection des siens, Mamadou Moustapha Bâ, l'ancien ministre des Finances et du budget, a reçu une pluie d'hommages de la part de ses concitoyens et des hommes politiques comme l'ancien Pm, Amadou Ba, qui a suspendu sa campagne, l'ancien président du groupe parlementaire Bby, Abdou Mbow, et l'ancien Directeur national des Domaines et maire de Kolda, Mame Boye Diao. Louant sa générosité et son abnégation au travail, ses anciens collaborateurs considèrent son décès comme une grosse perte pour le Sénégal.

Par Amadou MBODJI

Mamadou Moustapha Bâ, l'ancien ministre des Finances et du budget sous le règne du Président Macky Sall, a tiré sa révérence hier. M. Bâ est décédé des suites d'une courte maladie, plongeant dans la consternation tout le monde et plus particulièrement Amadou Ba, ancien Pm et tête de liste de «Jam ak njarin», qui a suspendu sa campagne électorale pour rentrer à Dakar. Et c'est à la suite de la perte de l'ancien ministre sur qui il n'a pas tari d'éloges à la veille de son rappel à Dieu. C'était ce dimanche à Nioro du Rip, ville natale du défunt ancien ministre.

«Le troisième enfant de Nioro que je connais, c'est Mamadou Moustapha Bâ. Je l'ai connu Directeur général du budget et ministre des Finances et du budget. C'est un homme compétent et géné-

reux», disait à l'endroit du défunt ministre la tête de liste «Jamm ak njarin».

«Il y a sept ou huit mois, je l'ai rencontré ici. J'ai vu le soutien qu'il apporte à la population de Nioro et son implication dans le développement économique du pays depuis longtemps. Je ne connais pas quelqu'un qui connaît mieux que lui au Sénégal la coopération et le budget. C'est Dieu qui lui a accordé cela et nous l'acceptons. Moustapha, nous vous saluons ainsi que votre famille», enchaînait Amadou Ba.

Abdou Mbow, ancien président du groupe parlementaire Bby, en se joignant aux autres témoignages suite au décès de l'ancien ministre des Finances, Mamadou Moustapha Bâ, parle de la perte d'un homme «bon», un travailleur «infatigable». «Je viens à l'instant d'apprendre le rappel à Dieu de Mamadou Moustapha Bâ,

ancien ministre des Finances et du budget. Le Sénégal vient de perdre un homme bon, un commis de l'Etat, un travailleur infatigable, un homme sociable, mais surtout un homme très loyal. Mes condoléances à sa famille biologique, à sa famille des Finances et à tout le Peuple sénégalais», dit Abdou Mbow.

A la tête de la Direction générale des finances du ministère de l'Economie et des finances qu'il a intégré en 1992, Mamadou Moustapha Bâ a été nommé ministre des Finances et du budget le 17 septembre 2022 dans le premier gouvernement de l'ancien Premier ministre Amadou Ba. Un poste qu'il a quitté avec la fin du régime de Macky Sall en avril dernier. El Hadji Mamadou Diao dit Mame Boye Diao a aussi réagi au décès de l'ancien ministre des Finances sous Macky Sall, Moustapha Bâ.

Dans un post sur le réseau social X, l'ancien Directeur national des Domaines a rendu hommage au défunt ministre. «Ainsi donc la grande faucheuse nous a pris grand Tapha Ba. Il est de coutume de tresser des lauriers à un disparu parce que c'est un discours convenu. Mais pour grand Tapha, notre Bosquet à nous qui l'aimions il s'agit d'une véritable incarnation de la générosité», a écrit le maire de Kolda. Saluant ainsi la disponibilité de



l'ancien argentier de l'Etat du Sénégal, «très prompt à partager son savoir, brillant intellectuel et assurément l'un des meilleurs hauts fonctionnaires du ministère des Finances».

«Sa nomination comme ministre des Finances», a ajouté Mame Boye Diao, «n'était que l'aboutissement logique d'une très belle carrière au service de l'Etat. Merci de nous avoir couvé et de nous avoir filé le virus de l'ambition (...), a conclu le maire de Kolda.

De son côté, la coalition «Takku Wallu Sénégal» annon-

ce, dans un communiqué «la suspension de sa campagne pour 24 H». Cette coalition témoigne, à propos du disparu : «Avec cette perte immense, le Sénégal pleure un cadre émérite, un fonctionnaire de haut rang au service exclusif de l'Etat et de la République, un homme profondément humain.»

«La coalition adresse ses condoléances émues à sa famille éplorée, au Président Macky SALL et à l'ensemble du peuple Sénégalais», fait-on savoir dans le document.

ambodji@lequotidien.sn

TAMBA L'opposition veut mieux cerner le pouvoir

«Sam sa kaddu» se désiste pour Mamadou Kassé de «Takku Wallu»

L'opposition a décidé de faire bloc dans le département de Tambacounda. Pour triompher contre la Coalition Pastef, les candidats de «Sam sa kaddu» se sont désistés en faveur de ceux de la liste «Takku Wallu Senegaal», conduits par Mamadou Kassé de l'Apr.

Par Abdoulaye FALL
Correspondant

La bataille pour ces élections législatives de ce 17 novembre ne sera pas de tout repos pour le parti au pouvoir. A Tambacounda, les deux coalitions les plus en vue de l'opposition ont décidé d'unir leurs forces. Histoire de mieux cerner le camp présidentiel. «Takku Wallu» et «Sam sa kaddu» ont fait bloc. Ils ont ensemble lu une déclaration conjointe qui a scellé l'unité. Mamadou Kassé est dorénavant le porte-étendard de la coalition de l'opposition, ont

signifié les deux partis.

«La Coalition Bby n'a jamais perdu une bataille à Tamba.» C'est ce qu'a d'entrée rappelé Mamadou Kassé, tête de liste départementale de «Takku Wallu». «C'est pourquoi nous espérons que le 17 novembre ne fera pas exception. Mieux, se rassure-t-il, avec l'union des forces de («Takku wallu» et «Sam sa kaddu») pour une meilleure optimisation des efforts, les choses se précisent davantage», a fait remarquer le président du Conseil départemental de Tambacounda.

«La stratégie du porte-à-porte est en train de porter ses fruits. Ce qui nous rassure davantage», a souligné le candidat de l'inter-coalition.

Abdoulaye Sèye et Sokhna Samb, les 2 investis de «Sam sa kaddu», qui se sont désistés au profit de Mamadou Kassé, disent être animés par la seule volonté de barrer la route de la victoire au parti Pastef. «Nous sommes convaincus qu'avec l'union des forces des 2 coalitions, la victoire est assurée», ont soutenu les 2 ex-candidats à la députation de «Sam sa

kaddu». «Nos personnes importent peu. Ce que nous voulons c'est unir nos forces pour non seulement une victoire, mais surtout une bonne représentation de la région qui ne doit plus être à la traîne», a soutenu Lassana Kanté.

Le dernier Premier ministre de l'ancien Président Macky Sall, Sidiki Kaba, qui était présent à la cérémonie, s'est dit réjoui de l'unité retrouvée. «La création de l'inter-coalition va donner plus de force à l'opposition. Le principe, c'est l'union fait la force. L'objectif consistera d'imposer la cohabitation au pouvoir», soutient l'ancien Pm de Macky Sall, qui soutient toujours ses partenaires avec la stratégie du porte-à-porte en bandoulière.

Lassana Kanté, le coordonnateur de «Taxawu Senegaal», membre de «Sam sa kaddu», dira lui aussi se réjouir de l'union. «Ce qui est important c'est la victoire de Tamba. La force de notre coalition combinée à celle de «Takku Wallu» fera mouche», soutient-il.

Rendez-vous le 17 novembre.

aFall@lequotidien.sn

RÉACTION Mimi Touré à Ismaïla Madior Fall, sur l'absence de poursuites contre Macky «Quel reniement de la lutte contre l'impunité !»

Mimi Touré, ancienne ministre de la Justice, est contre «l'immunité judiciaire» accordée au Président Macky Sall par Ismaïla Madior Fall, un autre ancien ministre de la Justice. Elle avance les raisons de sa position. Une immunité judiciaire, c'est ce dont doit bénéficier l'ancien Président Macky Sall, si l'on comprend les propos tenus par l'ancien Garde des sceaux, Pr Ismaïla Madior Fall, sur la Rfm. En réaction, Aminata Touré a publié lundi un message sur X pour lui rappeler l'exemple «de Hissène Habré, l'ex-Président tchadien, jugé et emprisonné au Sénégal».

Par Amadou MBODJI

«Après son dérapage concernant la disparition des gendarmes Fulbert Sambou et Didier Badji, suivi de ses excuses publiques, on pensait que le Professeur Ismaïla Madior Fall mettrait un terme à ses déclarations plus politiciennes que juridiques. Pourtant, dans sa récente sortie, il ignore les dispositions de la Haute Cour de Justice du Sénégal, de la Cour pénale internationale et de tous les mécanismes du Droit international pénal pour inventer le concept de «l'immunité totale et éternelle du président de la République», a posté Mimi Touré.

«Hissène Habré, ancien Président du Tchad, jugé et condamné au Sénégal... Vous vous en souvenez, Monsieur

l'ancien Garde des sceaux ? Quel reniement de la lutte contre l'impunité !», ajoute l'ancienne Pm.

Contre la promesse de Ousmane Sonko, tête de liste de Pastef, d'abroger la loi d'amnistie, Ismaïla Madior Fall, ancien ministre de la Justice, lors de son passage à l'émission «Le Grand Jury», sur la Rfm, a fait part d'une mise en place d'une «Commission justice et réconciliation», en référence aux derniers événements tragiques au plus fort de la tension politique avant la troisième alternance. Par rapport aux éventuelles poursuites contre l'ancien Président Macky Sall agitées par les membres du régime, M. Fall déclare que ce dernier «ne peut être tenu responsable de quoi que ce soit».

ambodji@lequotidien.sn

MOTS FLÉCHÉS

PROBLÈME N° 5916

| | | | | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------|-----------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| PLUMIF | DÉTERMINER L'ORIGINE | EN PANNE D'ÉNERGIE | «FAMILLE» NOMBREUSE | QUI DONNE RAISON | ITALIENNE BONNE PÂTE? | SÉCHÉ À LA FUMÉE |
| POUR TIRER DES TRAITES | PIÈCE OU MEUBLE | C'EST DÉTERMINANT | ÇA RÉPARTIT | PASSER PAR LE CENTRE | ENTRE L'ALPHA ET L'OMEGA | |
| | | | | SOLDÉE | | |
| A DES DROITS, NORMALEMENT | | | | MIT À SEC | | |
| COIN CHAUD | | | | DÉSORMAIS BIEN CONTRÔLÉES | | |
| | | POLIS | | | POSE QUESTION | |
| | | VIN | | | DÉCHARGÉ DE L'AFFAIRE | |
| ATTRIBUT DE GAÏA | | | VILLE DU MAROC | | | |
| ADMIRA OUVERTEMENT | | | FILS D'ISAAC | | | |
| | | RADIS POUR CERTAINS | | | | C'EST TOUT BÉNÉFICE POUR LUI |
| | | DANS LE NORD DE L'ESPAGNE | | | | |
| C'EST POUR APRES | | | ON PEUT LA PRIER | | SANS CŒUR | |
| EN TAPOTANT ON EN TROUVE DEUX | | | IL EST PLEIN DE VERS | | PAQUET DE PLUMES | |
| | REMISES EN ÉTAT | | | | | DÉBUT D'INTERDIT |
| | SORTENT PAR LA CHEMINÉE | | | | | |
| ÉTÉ HUMIDE | | CONSACRE L'UNION | | APRES UN INTERVALLE DE | | |
| PORC MAIS PAS COCHON | | QUI CROIT EN DIEU | | PRÉCÈDE LA BRANCHE | | |
| | | | JEUX D'OBJETS | | | |
| | | | PLUS À DÉMONSTRER | | | |
| COURTE SUSCRIPTION | | RAIDIS | | | | SE DÉCOUVRENT EN ÉTÉ |
| DOIT AVOIR BEAUCOUP DE GALETTES | | TIRANT DU LIQUIDE | | | | |
| | | | | IL VA DE A À Z | | |
| | | | | AGILE | | |
| PREMIER EN GÉO | ENVOYAIT AU COMBAT | | CAPITALE OLYMPIQUE | | PETITE UNITÉ | |
| | RÉDUISIT À BORD | | SON MOT FAIT CONSIGNE | | TOUCHE LE SOL | |
| | AUSSI RARE | | | EN UN MOT | | |
| | PRÉPARATION DE LA CRÈME ANGLAISE | | | DANS DES CONTES À L'ÉTRANGER | | |
| LES ÉMETTRE N'EST GUÈRE POSITIF | | | | | SUR LE FILM | |
| METS D'HELLENE | | | | | IL A LA PLUME VIVE | |
| | | IL A AU MOINS DEUX BRAS | | | PERMET DE RÉVER | |
| | | SORT DANS LA JOIE | | | DIVISE PAR DEUX | |
| AU FOND, IL ENTEND BIEN | | | ISOLER L'INTÉRIEUR | | | |
| ROSE AU CINÉ | | | | | | |
| | | | | | | PAS CHINOIS |

HOROSCOPE DU JOUR

BELIER
(21 mars - 19 avril)

Le rêve est à portée de main, ne le gâchez pas en jouant les obstinés et en refusant le dialogue. Si vous argumentez pour le plaisir de contredire vos interlocuteurs, vous le paierez cher et retarderez la réalisation de vos objectifs.

BALANCE
(22 septembre - 22 octobre)

Votre esprit ouvert vous permet de ne pas avoir de préjugés sur les autres. Cette grande qualité vous aide dans le quotidien ainsi que dans les relations que vous entretenez avec vos amis. Autour de vous on apprécie votre caractère.

TAUREAU
(20 avril - 20 mai)

Votre enthousiasme est précieux pour évoluer mais ne vous croyez pas tout permis non plus. C'est en comptant avec les autres, en nuancant vos actes et vos propos que vous aurez le meilleur résultat.

SCORPION
(23 octobre - 22 novembre)

Du courage, de la détermination et des idées positives sont de votre côté pour vous faire avancer dans le bon sens. C'est une très bonne journée pour multiplier les initiatives, prendre de nouveaux contacts et pour plancher sur les sujets essentiels à votre épanouissement.

GEMEAUX
(21 mai - 21 juin)

Les aspects du moment vous rendent particulièrement sociable, optimiste et plein de bonne volonté pour harmoniser vos relations et vous rendre plus disponible envers vos proches. La journée est donc pleinement favorable pour organiser un dîner convivial.

SAGITTAIRE
(23 novembre - 21 décembre)

Aujourd'hui, un intense besoin de liberté vous pousse à l'évasion. Profitez-en pour faire ce que vous aimez vraiment ! Déconnectez-vous de l'agitation du quotidien, rompez avec vos habitudes et profitez-en pour vivre d'agréables instants de farniente ou une parenthèse ludique.

CANCER
(21 juin - 21 juillet)

Aujourd'hui, vous êtes prêt à arrondir les angles en faisant preuve de délicatesse et de tact. Du coup, vous n'hésitez pas à vous exprimer sur les choses qui vous semblent importantes et à faire en sorte d'obtenir ce que vous désirez.

CAPRICORNE
(22 décembre - 20 janvier)

Il devient nécessaire d'envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Il vous est plus facile de travailler en équipe ou en partenariat, ne restez pas seul dans votre coin.

LION
(23 juillet - 22 août)

Vous fez tout pour parvenir à vos fins. Vous n'hésitez pas à jouer un peu à l'hypocrite pour atteindre votre but. Vous savez jouer de vos charmes, vous obtenez ce que vous souhaitez grâce à votre finesse d'esprit.

VERSEAU
(21 janvier - 18 février)

La communication est à l'honneur ! En effet, la journée est idéale pour prendre le temps de discuter, de partager et de prodiguer de bons conseils. L'ambiance est également propice pour préserver du temps pour vous et vos proches.

VIERGE
(23 août - 22 septembre)

Les aspects du jour vont vous donner des occasions de plaire, d'être entendu, d'être apprécié et de pouvoir communiquer en toute liberté. Alors, soyez réceptif aux signes, ouvrez les yeux et ayez confiance en votre bonne étoile.

POISSONS
(19 février - 20 mars)

Les astres vous envoient toutes les bonnes énergies si vous avez besoin de convaincre, que ce soit dans le travail ou sur le plan personnel. Vous n'hésitez pas à vous servir de ces influences positives pour avancer et évoluer.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Entourloupe. 2-1. Bête de cirque. 2-2. Se jette dans le Danube. 3-1. Romain des banlieues. 3-2. Leon du grand Bleu. 4-1. Crème. 4-2. Poudre à imprimer. 5-1. Planchette. 5-2. Débarbouillette. 6-1. Près de Dijon. 6-2. Père de San Antonio. 6-3. Tête de noeud. 7-1. Spectateur. 7-2. Pâté. 8-1. Déchet. 8-2. Hisse et haut. 9-1. Coupa. 9-2. Panse. 10. Rouleau de cuisine.

VERTICALEMENT

A. Infraction grave. B. Exploiteras. C-1. Dressas. C-2. Une belle France. D-1. Dans le Golfe persique. D-2. Schön und blau. E-1. Argile. E-2. Très pinson. F-1. Règle. F-2. 81. F-3. Ile. G-1. Noir. G-2. Pâte à boucher. H-1. Sont tordus. H-2. Capitaine d'un Jules. I-1. En soi. I-2. Rameau de la famille. J. Un paquet.

PROBLÈME N° 5816

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | |

RELIGIONS

Mardi 05 «Rabi Ath-thani» (Arabe) 1446 de l'Hégire

| | |
|--------------------------|----------------------------|
| MUSULMANE | CATHOLIQUE |
| Suba :05 H 03 | Cathédrale : 07H00 |
| Tisbaar :14 H 15 | 18H30 |
| Takusaan : 17 H 00 | Martyrs : 06H30 |
| Timis : 19 H 53 | 18H30 |
| Gucew : 20 H 53 | Saint-Joseph : 18H30 |

SOLUTION N° 5815

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A | S | A | R | C | O | P | H | A | G |
| B | A | S | E | L | L | E | T | O | N |
| C | U | S | N | E | E | S | E | N | S |
| D | C | A | T | S | B | I | L | E | E |
| E | I | S | E | K | E | R | E | I | |
| F | F | S | R | I | A | S | K | G | |
| G | L | I | T | A | N | T | F | A | N |
| H | A | N | O | N | E | P | A | R | A |
| I | R | E | N | D | L | O | D | E | N |
| J | D | E | S | O | P | I | L | A | N |

SOLUTION N° 5915

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | B | N | G | O | P | | | | | | |
| R | E | L | A | Y | E | U | R | C | O | U | P |
| C | A | S | E | E | S | D | R | O | N | E | |
| M | O | D | E | M | E | P | I | E | A | N | |
| N | I | E | E | S | I | N | E | D | I | T | |
| E | S | T | N | A | R | R | A | O | S | E | |
| T | E | K | C | H | A | N | V | R | E | | |
| S | I | H | E | R | O | N | E | T | E | S | |
| T | R | A | C | E | H | A | R | O | I | | |
| G | U | A | N | O | M | A | S | S | I | F | S |
| E | T | P | H | O | S | E | R | R | E | | |
| A | R | A | M | E | E | N | C | A | O | S | |
| S | A | R | A | D | O | U | C | I | | | |
| T | V | L | A | S | C | I | F | I | D | A | |
| A | L | I | N | E | A | F | A | N | G | | |
| P | R | O | N | E | L | O | R | S | Q | U | E |
| I | F | T | R | E | N | E | T | T | E | | |
| D | A | T | C | H | A | U | S | I | T | E | S |

Le Quotidien
GROUPE AVENIR COMMUNICATION s.a
Société éditrice

Administrateur
Serigne Saliou **DIAGNE**

387, cité des Fonctionnaires, Diamniado
BP : 25221 - Dakar / Fann
Tel : +221 77 199 40 40
Site web : www.lequotidien.sn
E-mail : lequotidien@lequotidien.sn

Service Commercial
Tel : 77 524 79 18
Email : servicecom@lequotidien.sn

Tirage 25 000 exemplaires
Le Quotidien est membre du réseau MEDIAF

Directeur de la publication
Mohamed **GUEYE**

Coordonnateur de la rédaction
Bocar **SAKHO**

Rédaction Centrale
Woury **DIALLO** - Hyacinthe **DIANDY** - Mamadou **T. DIATTA** - Dialigué **FAYE** - Justin **GOMIS** - Maïck **GAYE** - Abdou Rahib **KA** - Dieynaba **KANE** - Amadou **MBODJI** - Ousmane **SOW** - Moussa **SECK** - Khady **SONKO** - Mame W. **THIOUBOU**

Correspondants
Alioune Badara **CISS** (Mbour) - El Hadji **COLY** (Kolda) - Seydou Tamba **CISSÉ** (Sédhiou) - Abdoulaye **FALL** (Tambacounda) - Abdoulaye **KAMARA** (Vélingara) - Abdou Latif **MANSARAY** (Pikine) - Alioune Badara **NDIAYE** (Rufisque) - Laïty **NDIAYE** (Kaolack) - Cheikh **NDJONGUE** (Saint-Louis) - Cheikh **CAHARA** (Thiès) - Badé **SECK** (Linguère)

Photos : Abdou **CISSÉ**
Impression : Africome / **Distribution** : Le Quotidien

FINALE UFOA/A Les Lionceaux U17 se paient le Mali aux tirs aux buts

Au mental !

Comme lors de la demi-finale face à la Guinée-Bissau, les Lionceaux ont arraché la victoire (3-3, 5-4 tab) devant le Mali, hier en finale du Tournoi de l'Ufoa-A U17. Un sacre au mental pour les gamins de Pape Ibrahima Faye qui ont fait preuve de caractère.

Et à l'arrivée, c'est le Sénégal qui gagne ! Les *Lionceaux*, champions d'Afrique en titre, ont pris leur revanche sur le Mali en finale du Tournoi Ufoa/A U17 ce lundi 4 novembre. Battus par les *Aiglons* lors de la dernière édition, les Sénégalais ont eu recours aux tirs aux buts pour s'imposer au terme d'un des matchs qui marqueront certainement à jamais cette compétition et qui fera sans doute grandir les gamins de Pape Ibrahima Faye.

Après les victoires finales en 2018 et 2021, c'est le troisième titre du Sénégal dans ce tournoi qui le mènera encore à la Can U17.

Les Lionceaux piégés d'entrée

Mais les choses ont mal débuté pour les Sénégalais qui ont été cueillis à froid. Les partenaires de Mouhamed Dabo, le vice-capitaine de l'équipe, sont en effet passés à côté de leur première période.

Pris dans leur propre jeu, eux qui ont souvent marqué dans les premières minutes lors de leurs précédents matchs, les *Lionceaux* ont concédé l'ouverture du score dès la 1^{ère} minute. Sur une frappe de Bakary Simpara repoussée par Vincent Gomis, Seydou Dembélé suit et

trouve le chemin des filets (0-1). Pour la suite, les *Aiglons* se sont montrés disciplinés en défense et bien en place tactiquement et athlétiquement.

Malgré ses bonnes intentions et quelques velléités offensives et frappes, notamment de la part de Mouhamed Dabo (22^e, 29^e) et de El Hadji Cissé (23^e), le Sénégal ne parvenait pas à déverrouiller le coffre malien. Et pour ne rien arranger comme lors d'une première période compliquée, à l'image d'un Madické Ndiaye en souffrance, le Mali s'offre deux buts d'avance, avec un second signé Simpara. Ce dernier, servi par un Seydou Dembélé, profite d'une mauvaise relance de Madické (0-2). Sous pression comme jamais, les *Lionceaux* se devaient de réagir après la pause.

Les changements de Pape Ibrahima Faye, au retour des vestiaires, ont porté leurs fruits en tout début de seconde période. El Hadji Yamar Ndiaye a alors apporté plus de vivacité et de présence dans la défense malienne. Et le numéro 9 des *Lionceaux* a rapidement réduit l'écart sur un bel enchaînement, servi par Etienne Mendy (2-1, 48^e). Déjà très remuant en demi-finale face à la Guinée-Bissau, Mendy a encore été déterminant et très inspiré.

Liste Burkina Faso

Hervé Koffi de retour, Aziz Ki absent



Pour les cinquième et sixième journées des éliminatoires de la Can 2025, le Burkina Faso défie le Sénégal et le Malawi. En prélude à ces rencontres, Brama Traoré a dévoilé la liste des joueurs convoqués. Le tacticien burkinabè a ainsi fait appel à 25 *Etalons*.

Absent lors des deux derniers matchs, le gardien Hervé Koffi effectue son retour en sélection. Valentin Nouma et Gustavo Sangaré sont égale-

ment de retour. L'un des gros absents de cette liste est Stéphane Aziz Ki.

Le match Burkina Faso-Sénégal est prévu le 14 novembre au Stade du 26 mars de Bamako. Les *Lions* disputeront le dernier match des éliminatoires, le 19 novembre face au Burundi, au Stade Abdoulaye Wade de Diamniadio, alors que le Burkina sera au Malawi, le 17 novembre à Lilongwe.

Africatopsports



Passeur décisif, l'ailier de Diambars a permis au Sénégal d'égaliser sur un joli retourné, en pleine surface (2-2, 53^e).

Impactant, Yamar Ndiaye a profité d'une large domination sénégalaise dans cette entame de seconde période pour faire basculer la rencontre en faveur de son équipe. Sur un bon cen-

tre de Ibrahima Sorry Sow, le pensionnaire de Challenger Foot Center plonge parfaitement dans la surface et marque de la tête (3-2, 63^e). Le match n'avait pas encore basculé définitivement, bien au contraire. Les Maliens, de mieux en mieux dans la fin du temps réglementaire, sont revenus à

3-3 grâce à Aboubacar Camara (67^e). L'affaire s'est finalement réglée aux tirs aux buts, où Thiemoko Berthé a été le seul à avoir raté, envoyant sa tentative sur la transversale. Pour le plus grand bonheur du Sénégal qui reprend son bien.

Avec wiwsport

Révélation sur sa non-venue sur le banc des Lions

Hervé Renard voulait Omar Daf comme adjoint

Nouveau sélectionneur de l'Equipe d'Arabie saoudite depuis un peu plus d'une semaine, Hervé Renard a expliqué les raisons de sa non-venue chez les Lions du Sénégal.

Vacant depuis le 2 octobre dernier, et la non-reconduction brutale de l'ex-entraîneur emblématique, Aliou Cissé, le poste de sélectionneur du Sénégal aurait pu trouver preneur en la personne de Hervé Renard. Outre le fait d'être libre après son départ de l'Equipe de France féminine, le Savoyard présentait l'avantage de connaître très bien l'environnement pour avoir élu domicile dans le pays depuis belle lurette, et d'avoir pour épouse la veuve sénégalaise de feu Bruno Metsu, Viviane Dièye.

Mais alors qu'il a admis avoir proposé sa candidature au micro de «Monde Afrique», le double champion d'Afrique, en 2012 avec la Zambie et en 2015 avec la Côte d'Ivoire, s'est retiré de la course pour in fine prendre la direction du Golfe, en retournant sur le banc de l'Arabie saoudite. La raison ? L'impossibilité d'incorporer à son staff Omar Daf, l'ex-assistant de Aliou Cissé entre 2016 et 2017, lequel officie depuis l'an dernier à Amiens, en Ligue 2.



«Il y a eu des discussions. J'avais un souhait, avoir Omar Daf, un ancien international sénégalais, comme adjoint. Mais Omar est l'entraîneur d'Amiens, en Ligue 2. Et cette condition n'était pas possible à remplir dans l'immédiat. J'ai donc décidé à ce moment précis de retirer ma candidature», a confié le technicien de 56 ans qui s'en est par ailleurs désolé. «Pour l'instant, le Sénégal n'a pas encore choisi (Pape Thiaw, l'ex-adjoint de Aliou Cissé, assure l'intérim). Entraîner le Sénégal, l'une des meilleures sélections africaines, aurait été un très beau défi, c'est vrai, mais toutes les conditions n'étaient pas réunies», a-t-il ajouté.

«L'objectif est clair :

il faut se qualifier pour la Coupe du monde»

Justement, pour reparler de son retour sur le banc des Saoudiens, mal embarqués dans les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 sous Roberto Mancini, Hervé Renard est conscient qu'il est confronté à une opération de sauvetage. Après quatre journées, l'Arabie saoudite ne compte que 5 points. Une anomalie que vient corriger le technicien français. «L'objectif est clair : il faut se qualifier pour la Coupe du monde. Si je ne croyais pas à cette qualification avec l'Arabie saoudite, je ne serais pas revenu pour entraîner l'Equipe nationale», a déclaré Renard.

Avec afrik-foot

Ligue des Champions féminine

La Fsf accorde 15 millions Cfa aux Aigles de la Médina

La Fédération sénégalaise de football a accordé une subvention de 15 millions Cfa aux *Aigles* de la Médina qui représenteront le Sénégal à la phase de groupes de la Ligue des Champions féminine, prévue du

9 au 23 novembre 2024 au Maroc. Le chèque a été remis ce lundi au président du club médinois, Cheikh Ba, par le président de la Fsf, Me Augustin Senghor. Le patron de l'instance faitière de préciser que c'est une

pratique normale, surtout que c'est la première fois qu'une équipe féminine arrive à ce niveau de la compétition. Au total, huit clubs, y compris les *Aigles* de la Médina, vont s'affronter pour remporter le titre.

GESTION Mise à disposition des infrastructures

Vivement une meilleure collaboration Sogip-ministère des Sports !

Dans le «contentieux» qui oppose les fédérations de judo et de basket, qui ont des compétitions calées aux mêmes dates, le ministère des Sports a promis de trouver une solution. Mais une meilleure collaboration entre la Sogip, en charge de la gestion des infrastructures, et la tutelle aurait pu éviter une telle confusion.

Par Hyacinthe DIANDY

Le chevauchement des deux compétitions de basket et de judo, prévues à Dakar Arena, aux mêmes dates, en ce mois de novembre, met sûrement mal à l'aise les autorités sportives qui vont devoir trancher. Mais au juste, comment en est-on arrivé là ?

C'est d'abord la Fédération sénégalaise de judo qui a été la première à communiquer sur ce «contentieux». Face à la presse, jeudi dernier, l'équipe du président Ababacar Ngom a révélé la mise à disposition du Dakar Arena par la Sogip, du 21 au 24 novembre, précisant avoir déjà donné un acompte sur les 13 millions servant de location du complexe.

Deux jours après, samedi dernier, profitant de l'Assemblée générale d'informations de la Fédé de basket, son président Me Babacar Ndiaye a confirmé l'organisation des éliminatoires de l'Afrobasket masculin 2025, aux mêmes dates (22 au 24 novembre) et au même lieu, le Dakar Arena.

Une situation assez cocasse qui interpelle les différents acteurs à l'origine dudit contentieux qu'on pouvait pourtant éviter si toutes les parties concernées s'étaient concertées bien avant.

Impliquer la Direction des infrastructures sportives

Et sous cet angle, on est en droit de se poser des questions sur la démarche de la Sogip (Société de gestion des infrastructures publiques dans les pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose).

Dans un souci, il est vrai, de renflouer ses caisses (son Dg a annoncé, à son arrivée, une chasse aux mauvais payeurs), la structure de gestion et de maintenance, dirigée par Dame Mbodji, a-t-elle pris l'attache du ministère des Sports avant de mettre le Dakar Arena à la disposition de la Fédé de judo ?

Apparemment Non ! Si on en juge par la position de la tutelle qui d'ailleurs s'est proposée de jouer les médiateurs pour trouver une solution. La Fédé de basket, faut-il le rappeler, ayant depuis des mois annoncé la Fenêtre des éliminatoires de l'Afrobasket 2025.

Bien que gérant les infrastructures publiques dans les pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose, la Sogip, concernant les stades, devrait mieux collaborer avec le ministère des Sports où pourtant existe une «Direction des infrastructures». Cela éviterait cette situation embarrassante qui en fait n'arrange personne.

Il est vrai que Dame Mbodji et son équipe ont un souci de renflouer leurs caisses, pour avoir trouvé à leur arrivée des «dettes impayées». Mais concernant les infrastructures sportives, une meilleure coordination avec la tutelle, principale interlocutrice des fédérations, serait plus indiquée, et cela éviterait de vivre une telle situation qui donne une mauvaise image de l'extérieur. Vivement une solution... concertée !

hdiandy@lequotidien.sn



Liste Afrobasket 2025 Retour de Youssoupha Ndoye

Le sélectionneur des Lions du basket, Ngagne Desagana Diop, a dévoilé hier, la liste des joueurs retenus pour les éliminatoires de l'Afrobasket 2025 prévues du 22 au 24 novembre à Dakar Arena. Une liste dans laquelle on retrouve quasiment les mêmes joueurs appelés lors des deux matchs amicaux contre la Tunisie, en août dernier.

A noter le retour du capitaine, Youssoupha Ndoye, absent lors du dernier rassemblement. Le pivot, qui évolue désormais au Korea Kogas, en Corée du Sud, va donc effec-

tuer son grand retour au sein de la *Tanière*.

Par contre, on note l'absence de l'un des cadres de l'équipe, Ibrahima Fall Faye. Qui a rejoint la Chine en début de saison, dans le club des Shanxi Loongs. Pour rappel, la Fenêtre des éliminatoires de l'Afrobasket masculin 2025 concerne la phase aller des rencontres des Groupes A (Sud-Soudan, Mali, Rd Congo, Mozambique) et C (Sénégal, Gabon, Cameroun, Rwanda). La phase retour aura lieu en février 2025.

wdiallo@lequotidien.sn

Road To BAL

Parfait Adjivon rejoint Urunani Bbc en tant qu'entraîneur adjoint



Après l'arrivée de Mamadou Guèye Pabi à Urunani Bbc en tant qu'entraîneur principal, c'est au tour de Parfait Adjivon de rejoindre le club burundais en tant que coach-adjoint en vue de l'Elite 16 de la Bal 2025.

En effet, le technicien du Dakar Université Club (Duc) rejoint le staff des champions burundais afin de recréer avec Pabi Guèye le duo que nous avons observé à l'As Douanes lors des campagnes de la Bal. Il est évident que son rôle d'assistant sera crucial pour Urunani

qui se prépare pour le dernier tour de la qualification à la Bal 2025 (5 au 10 novembre).

Jean-Jacques Boissy et ses coéquipiers, après avoir survolé le premier tour des éliminatoires de la Bal, avec quatre victoires en autant de sorties, auront pour objectif principal de valider leur billet pour la prochaine édition. Au sein de la Division East, Urunani Bbc jouera avec City Oilers, Mbb, Matero Magic, Braveheats, Nairobi City Thunder et la Nba Academy.

Wiwisport.com

ECOMONDO
The green technology expo.

E24

NOVEMBRE
5 — 8,
2024

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI, Italie

The ecosystem of
the Ecological Transition

Ecomondo est l'événement phare du bassin méditerranéen dans les secteurs de l'économie verte et circulaire. Point de rencontre entre les industries, les parties prenantes, les décideurs politiques, les leaders d'opinion, le monde de la recherche et des institutions, il rassemble les éléments clés qui définissent les stratégies de développement de la politique environnementale.

Organisé par
ITALIAN EXHIBITION GROUP
Providing the future

En collaboration avec

madeinitaly.gov.it

ecomondo.com